

Mag'

Journal d'information



Novembre 2017 | N°108

ALLEMONT



ACTU

**Patrimoine:
Route du Mollard**

Infos

Vie Associative

sommaire

Edito	2
Carnet Municipal	3 à 5
Environnement Nature	6
Les enfants et l'école	6
Tourisme	7
Culture	8
Vie Associative	9 à 16
Infos utiles	17
Horaires Navettes	17
Patrimoine	18 à 19
Recette	19
Renseignements divers	20

Directeur de publication : Alain GINIES.
Rédacteur en chef : Sandrine GUERIN.

Comité de rédaction : Elus : Louis CHATEL,
Jacques DUSSERT, Murielle VIARD GAUDIN,
Raymond MICHEL, Richard VIARD.

Extérieurs : Mireille PELLISSIER,
Bernard RUFFINATTI, Alette VIARD,
Malcolm TAGGART, Julien REYNIER,
Agnès KOENIG.

Secrétaire du comité de rédaction :
Stéphanie DUQUESNOY.

N°ISSN : 1268-4848

Conception & Réalisation :
Florence CROSASSO 06.21.17.28.65
Impression : AIO Bourg d'Oisans
04.76.80.01.22.

Photos : Stéphanie DUQUESNOY - X



Édito

L'Eau d'Olle : Source de prospérité ou déclin pour notre territoire ?

L'enjeu est d'importance, l'Eau est un bien précieux.

Si notre devoir est de préserver ce patrimoine naturel vital pour les générations futures, nous devons rappeler que sur ces territoires existe aussi une activité humaine qu'il convient de protéger.

Ce double objectif étant clairement identifié, il convient de travailler à l'élaboration de documents de gestion permettant de concilier la préservation et la sécurisation de la ressource en eau potable mais aussi, la prise en compte de manière différenciée et proportionnée du risque inondation pour mieux protéger nos populations.

La démarche, portant sur des nouveaux projets de zonage et les prescriptions réglementaires relatives à l'occupation des sols qui y sont associées, est actuellement mise en œuvre sur ces deux volets de protection avec les élus locaux et les administrations concernées.

Ainsi, en concertation avec la Commission Locale de l'Eau, le SAGE Drac-Romanche et l'Etat, nous travaillons à la préservation des nappes alluviales souterraines de la plaine de l'Oisans et de l'Eau d'Olle.

La même démarche est aussi engagée avec le Contrat de Rivière Romanche et l'Etat pour formaliser une stratégie locale de gestion du risque inondation (SLGRI) qui intègre plus précisément le risque au cœur de la gestion de notre territoire.

Nous voulons croire que ces documents d'engagement entre l'Etat et les collectivités, qui actent les efforts de chacun et s'appuient sur le bon sens, traduisent une volonté commune de protection de la ressource, des populations résidentes, tout en sauvegardant notre développement et la prospérité de notre territoire.

Bien cordialement,
Alain Giniès

État civil

Naissances

Bienvenue à :

Noa MAMETZ né le 1^{er} septembre 2017 à Echirolles.

Eddy DELPUECH

né le 10 septembre 2017 à St-Martin-d'Hères.

Pablo GIRAUD

né le 03 octobre 2017 à St-Martin-d'Hères.

Arthur MARTINEAU né le 18 octobre 2017 à Echirolles.

Astrid et Louis BESSON

nés le 1^{er} Novembre 2017 à La Tronche.

Félicitations aux heureux parents.

Décès

Toutes nos condoléances à la famille de :

M. Jean-François MONCHOCE

décédé le 23 Juillet 2017 à l'âge de 69 ans.

M^{me} Marie-Rose GUENARD née PUECH

décédée le 31 Juillet 2017 à l'âge de 77 ans.

M^{me} Simone GRAND

décédée le 15 Août 2017 à l'âge de 80 ans.

M. Louis JAY décédé le 24 Août 2017 à l'âge de 89 ans.

M. Conrad IBEL décédé le 04 Novembre 2017.

M^{me} Arlette BASSALER

décédée le 06 Novembre 2017 à l'âge de 85 ans.

NOUS ONT QUITTÉS :

Arlette Bassaler, après maintes années de bénévolat au sein de la Commune. Durant de longues années, elle en a étalé des pâtes à tartes et à pizzas pour la fête du 15 août en faveur du CCAS ! Elle a participé à l'écriture du livre « Raconte-moi Allemont » et à la rédaction du bulletin municipal. Dans ces commissions, elle a toujours fait preuve d'écoute, de tolérance, de compétences et de convivialité. Par ailleurs, elle était membre de l'association Eau d'Olle Activités dans laquelle elle a également œuvré pendant des années.

Merci Arlette.

Simone Grand, dévouée durant près de deux décennies pour le CCAS et le Club Aigua d'Olle. Proche des personnes en souffrance ou en difficulté, elle était toujours prête à les soutenir, les encourager et les aider. Elle a participé avec le même dévouement au spectacle « Raconte-moi Allemont » dans lequel ses doigts de fée ont été très appréciés.

Merci Simone.

Jean-François Monchocé, actif au sein des commissions urbanisme, travaux et culture / événements / patrimoine.

Merci Jean-François.

CCAS FÊTE DU PAIN : Les Pétarades



110 PERSONNES AU REPAS D'AUTOMNE DU CCAS



Le traditionnel repas d'automne du Centre Communal d'Action Sociale a réuni 110 personnes de plus de 65 ans, soit deux générations, les plus âgés approchant les 95 ans. Deux générations riches « de mémoire, de sagesse et d'expérience », comme l'a souligné le maire, Alain Giniès, heureux de partager ce moment chaleureux. En effet, la convivialité était au rendez-vous, entre gastronomie, bavardages, chansons et danses, histoire de se sortir un peu du quotidien, voire de la solitude. L'accueil des bénévoles du CCAS, le repas et l'animation ont été

appréciés de tous. Le maire a rappelé la création de six nouveaux logements dans la résidence des Tilleuls, projet en cours de réalisation, pour répondre à une demande croissante de la population. Pour lever l'inquiétude des riverains impactés par les coulées de boue du 12 septembre 2016, il a informé que tout avait été mis en œuvre, techniquement, pour protéger les personnes et les biens. Reste à attendre les autorisations administratives qui risquent de repousser les travaux de parade dans les combes du versant sud de Belledonne à l'automne 2018.



LA « GARANTIE JEUNES » :

un dispositif pour faciliter l'accès à l'emploi des jeunes avec la Mission locale Alpes Sud Isère

Impulsée et financée par l'État et cofinancée par l'Union européenne, la mise en œuvre du dispositif « Garantie jeunes » a été confiée aux Missions locales.

Il s'agit, pour les jeunes concernés – et sous conditions –, de « **prendre conscience de leur potentiel** » par un accompagnement renforcé d'une année, avec pour objectif « **l'autonomie professionnelle et sociale** ».

La mesure se définit par un accompagnement alternant des temps individualisés et des ateliers collectifs ; la conseillère « Garantie jeunes » Emilie MICHEL accompagne les jeunes et anime le groupe.

Pour atteindre l'objectif de l'accès à l'emploi, les jeunes vont devoir faire des **démarches concrètes de recherche d'emploi et multiplier les mises en situations professionnelles** (contrats de travail, intérim ou stages).

La conseillère peut également accompagner les jeunes dans leurs démarches de logement, de santé, de mobilité, en fonction des situations de chacun en s'appuyant sur l'offre de services de la Mission Locale.

Parallèlement, la « Garantie jeunes » prévoit **une aide financière** versée mensuellement aux jeunes pour les accompagner dans leur engagement.

Les jeunes intéressés par cette mesure doivent prendre contact avec la Mission locale Alpes Sud Isère

Coordonnées et horaires d'ouverture des lieux d'accueil

Vizille (siège) : 205 chemin des Mattons
Du lundi après-midi au vendredi Tel : 04 76 78 88 76
@ contact@ml-asi.com

La Mure (antenne) : 20 Rue du Génépi - ZI des Marais
Du lundi au jeudi Tél : 04 76 30 30 90

Bourg d'Oisans (permanence) :
Maison des Services au Public. Avenue Aristide Briand
Mardi et vendredi matin Rdv au 04 76 78 88 76

Monestier de Clermont (permanence) :
Le Granjou, 13 chemin des Chambons
Jeudi toute la journée Rdv au 04.76.78 88 76

Mens (permanence) :
Maison de territoire du Trièves Lot. Le Passiflore - les Levas
Mardi toute la journée Rdv au 04.76.30 30 90

SECURITE COMMUNALE LE DICRIM

(Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs)

Préoccupé par la sécurité de ses habitants, la municipalité a procédé en 2015 à la diffusion du DICRIM à l'ensemble de sa population même si la loi ne l'impose pas.

Aujourd'hui, nous informons la population ne l'ayant pas reçu ou aux nouveaux arrivants, que celui-ci est toujours disponible en mairie et qu'il vous sera remis gratuitement. Pour rappel, notre commune est exposée aux risques naturels suivants :

- Inondation (crues rapides des rivières, crues torrentielles, inondations en pied de versant, ruissellement sur versant),
- Marécage,
- Avalanche,
- Glissement de terrain,



- Séisme,
- Chute de pierre,
- Risque d'intempéries, tempête et neige.

Mais également aux risques technologiques suivants :

- Rupture de barrages,
- Transport de matières dangereuses.

Ci-dessus : Coulée de boue du 12 septembre 2016

RÉAGIR EN CAS D'ATTAQUE TERRORISTE

AVANT L'ARRIVÉE DES FORCES DE L'ORDRE, CES COMPORTEMENTS PEUVENT VOUS SAUVER

1/ S'ÉCHAPPER si c'est impossible

Localisez le danger pour vous évacuer

Si possible, aidez les autres personnes à s'évacuer

Ne vous exposez pas

Alertez les personnes autour de vous et dissuadez les gens de pénétrer dans la zone de danger

2/ SE CACHER

1 Entrez-vous et barricadez-vous

2 Éteignez la lumière et coupez le son des appareils

3 Désignez-vous des ouvertures, allongez-vous au sol

4 **SINON**, abritez-vous derrière un obstacle solide (mur, pilier...)

5 Dans tous les cas, coupez la sonnerie et le vibreur de votre téléphone

3/ ALERTER ET OBEIR AUX FORCES DE L'ORDRE

17 ou 112

Dès que vous êtes en sécurité, appelez le 17 ou le 112

Ne courez pas vers les forces de l'ordre et ne faites aucun traitement émis

Gardez les mains levées et ouvertes

VIGILANCE

- Témoin d'une situation ou d'un comportement suspect, vous devez contacter les forces de l'ordre (17 ou 112)
- Quand vous entrez dans un lieu, repérez les sorties de secours
- Ne diffusez aucune information sur l'intervention des forces de l'ordre
- Ne diffusez pas de rumeurs ou d'informations non vérifiées sur Internet et les réseaux sociaux
- Sur les réseaux sociaux, suivez les comptes @Place_Beauvau et @gouvernementfr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Pour en savoir plus : www.encasdattaque.gouv.fr

Carnet Municipal



RECENSEMENT de la population 2018

Nous vous informons que le recensement de la population aura lieu du **18 janvier au 17 février 2018** sur la commune d'Allemont.

Aussi, nous vous remercions de bien vouloir accueillir comme il se doit les agents recenseurs qui vous solliciteront.

Pour des informations plus détaillées sur l'organisation du recensement de la population nous vous invitons à consulter le site internet dédié :

www.le-recensement-et-moi.fr

RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES

Nous vous rappelons que vous avez **jusqu'au 31 décembre** prochain pour vous inscrire sur la liste électorale !

PARTICIPATION FINANCIÈRE AUX ACTIVITÉS DES ENFANTS D'ALLEMONT INSCRITS AU ALSH DE VAUJANY OU AU CLUB ENFANTS D'OZ-EN-OISANS

La municipalité a décidé, lors de la réunion du Conseil Municipal en date du 02 Octobre dernier, de reconduire une participation financière (de 10 € / enfant / jour) auprès des familles ayant inscrit ou inscrivant leurs enfants au pôle enfance – ALSH (Accueil de Loisir Sans Hébergement) de Vaujany ou au Club enfants d'Oz-en-Oisans pendant les vacances scolaires 2017 et 2018.

Les conditions sont les suivantes :

- L'enfant est **domicilié** sur la commune d'Allemont ; ou l'enfant est scolarisé sur la commune d'Allemont et l'un au moins de ses parents travaille sur la commune d'Allemont ;
- L'enfant **ne doit pas avoir plus de 15 ans révolus** ;
- Présentation d'une **facture acquittée** ;
- Présentation d'un **justificatif de domicile** ;
- **Les aides** avec une autre commune **ne doivent pas être cumulées**.

Environnement Nature



DÉCLARATION ANNUELLE DE RUCHES : Du 1^{er} septembre au 31 décembre

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue.

Elle participe à :

- La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française,

Elle doit être réalisée chaque année, entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site : <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/> En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :

- Mail : assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr
- Téléphone : 01 49 55 82 22

A NOTER : pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1^{er} janvier et le 31 Août 2017. Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre 2017).

DÉCLAREZ VOS RUCHES
DU 1^{ER} SEPTEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2017

- ➔ Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue
- ➔ Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation

QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?

- CONNAÎTRE L'ÉVOLUTION DU CHEPTEL APICOLE
- AMÉLIORER LA SANTÉ DES ABEILLES
- MOBILISER DES AIDES EUROPÉENNES POUR LA FILIÈRE APICOLE

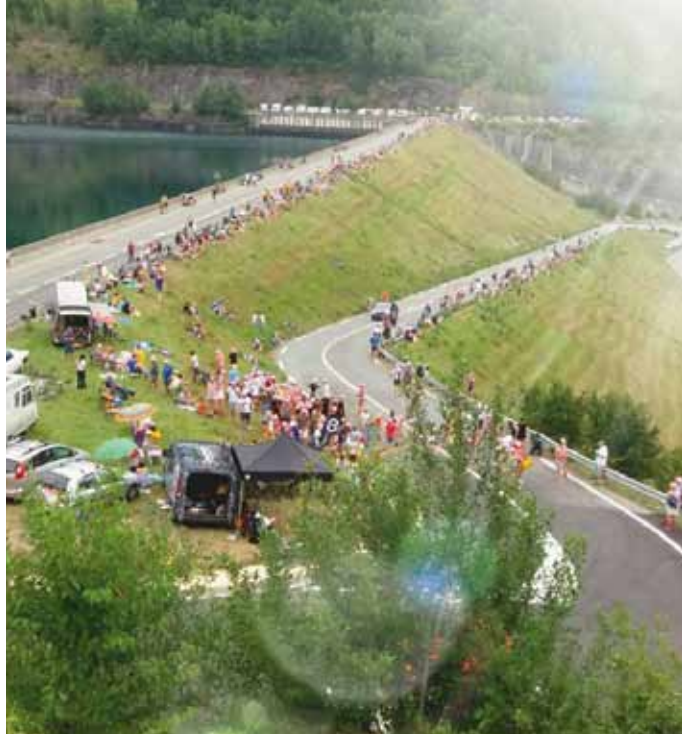
UNE PROCÉDURE SIMPLIFIÉE DE DÉCLARATION EN LIGNE
mesdemarches.agriculture.gouv.fr

Les Enfants et l'École

SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE SCOLAIRE 2016 / 2017



Cet été l'Office de Tourisme a accueilli un grand nombre de visiteurs français et étrangers. Le programme d'animations et d'activités varié a, cette année encore, séduit le plus grand nombre. Retour sur ce qui s'est passé à Allemont ...



Les concerts du vendredi dans le Parc des Tilleuls ...
Pendant l'été, le Parc devient une salle de concert en plein air avec des groupes divers et variés.

Le 21/07 JAG (reprises rock), le 28/07 PARIS LATINO (chansons françaises), le 04/08 LITTLE BOB (reggae), le 11/08 WOODY ALIEN (Reprise Pop rock), le 18/08 GARZEN (pop & blues), et enfin le 25/08 PAS RICHE HILTON (pop/rock). Ces concerts ont toujours un franc succès malgré une météo capricieuse cette année !

Un été sous le signe des enfants...

Nous avons proposé aux plus jeunes des spectacles en fin de journée. De la magie, des marionnettes, des rires étaient au rendez-vous. Le 11/07 « LE BAL DE BOUH », le 17/08 « LE JONGLEUR D'ILLUSIONS », le 24/08 « LE VOYAGE DE TAO » à chaque fois plus d'une centaine de personnes rassemblées pour un joli moment au pays des rêves...



Le 18/07 « LES ANIMAUX SUPER SONICS ».

Cette animation avait pour but de faire découvrir aux enfants des instruments de musique insolites qui ressemblaient à des animaux. Ils ont pu fabriquer leur propre petit instrument à l'issue des ateliers et se rendre compte qu'on peut tout faire ; même de la musique avec des matériaux de récup' !

Le 26/07 « LA JOURNEE DES ENFANTS ».

Une journée exceptionnelle rien que pour eux. Placée cette année sur le thème de l'eau, et pour cause, la pluie ayant fait son apparition les ateliers ont eu lieu en salle ! Les différents groupes étaient complets et les enfants se sont beaucoup amusés ! Le clou de la journée : le goûter et la boum !!!



Du 31/07 au 03/08 « STAGE DE CIRQUE ».

Les enfants de 3 à 12 ans ont appris l'équilibre sur objet, la jonglerie... Ils ont pu révéler leur talent à l'issue du stage par un spectacle montrant leurs progrès sur les techniques apprises durant la semaine.

ÉVÉNEMENTS

Les 08 et 09 juillet, dans une ambiance festive a eu lieu la Mégavalanche.

Après une semaine ensoleillée, l'épreuve reine a été contrariée par les orages. Le départ a donc été modifié pour assurer la sécurité des riders. Cette 22^{ème} édition a attiré près de 41 nations ! La cérémonie de remise des Prix a eu lieu à Allemont avec les élus de la commune ainsi que ceux d'Huez et d'Oz-En-Oisans.



Le 19 juillet, **passage du Tour de France** dans le village. Un sprint a été programmé à Allemont avant d'attaquer le col de la Croix-de-Fer. De très nombreux spectateurs s'étaient massés dans le village pour accueillir la caravane et les coureurs.

Le **09 août, le Canicross**. Cette année encore, Allemont a accueilli une épreuve du Trophée des Montagnes. Cette course pédestre avec un chien attire de nombreux compétiteurs français et étrangers. Les spectateurs étaient nombreux pour encourager leurs favoris.



Concerts à l'Eglise :

Le 1^{er} juillet : Chant choral « Stabat Mater » de Rossini.
 Et le 16 juillet « Musique baroque à Hambourg » avec L. CIPRIANI.

EXPOSITIONS :

Comme chaque année les artistes de l'association Sports Loisirs exposent leur travail effectué durant l'année, cet été le thème était « les oiseaux ».

ACTIVITÉS SPORTIVES :

Escalade les lundis et mercredis. Cette année encore un franc succès pour ces séances encadrées par le bureau des guides de l'Oisans.

POT DE FIN DE SAISON :

Le 1^{er} septembre, un verre de l'amitié a été proposé par la municipalité à tous les acteurs de la commune : hébergeurs, prestataires, commerçants et artisans afin de clôturer ensemble la saison estivale.



JOURNÉES DU PATRIMOINE :

Les 16 et 17 septembre : à cette occasion le musée du Rivier était ouvert.

L'Office de Tourisme tient à remercier le Service Technique de la commune pour sa disponibilité et sa réactivité.

BIBLIOTHÈQUE : Les lecteurs ont aimé



GLACÉ de Bernard MINIER



Ambiance froide voire glaciale, la blancheur du paysage nous aveugle dès les premières pages, nous sommes éblouis et fascinés autant par cet éclat que par le style qu'utilise l'auteur pour nous l'envoyer dans les yeux. Un grand paradoxe s'offre à nous assez rapidement ; nous sommes en montagne, c'est frais, aérien, c'est pur, une sorte de grand bol d'air que l'auteur arrive à nous faire prendre assez subtilement. Il connaît bien la région, ceci ne fait aucun doute. Mais malgré cet état de fait, l'ambiance devient vite oppressante, étouffante, comme si la montagne tentait de nous étrangler, sans pour autant nous faire ressentir concrètement la pression autour de notre cou.

Décembre 2008, dans une vallée encaissée des Pyrénées. Au petit matin, les ouvriers d'une centrale hydroélectrique découvrent le cadavre d'un cheval sans tête, accroché à la falaise glacée.

Le même jour, une jeune psychologue prend son premier poste dans le centre psychiatrique de haute sécurité qui surplombe la vallée.

Le commandant Servaz, 40 ans, flic hypocondriaque et intuitif, se voit confier cette enquête, la plus étrange de toute sa carrière. Pourquoi avoir tué ce cheval à 2000 mètres d'altitude ? Serait-ce, pour Servaz, le début du cauchemar ? Une atmosphère oppressante, une intrigue tendue à l'extrême, une plongée implacable dans nos peurs les plus secrètes.

A propos de l'auteur :

Bernard Minier est un auteur français de roman policier né à Béziers (Hérault), le 26/08/1960. Il grandit à Montréjeau au pied des Pyrénées, puis fait des études à Tarbes et à Toulouse avant de séjourner un an en Espagne. Il vit aujourd'hui dans l'Essonne en Ile-de-France où il se consacre à l'écriture.



Il fait d'abord carrière dans l'administration des douanes tout en participant à des concours de nouvelles avant de franchir le pas et d'envoyer un manuscrit de

roman à des éditeurs.

Il publie son premier roman « Glacé » en 2011. Salué par la presse, « Glacé » a très vite connu un large succès auprès du public et a été traduit ou est en cours de traduction dans une dizaine de langues, dont l'anglais. Il rencontre le même succès dans plusieurs pays européens.

Ses romans « Glacé » (Prix du meilleur roman francophone du Festival Polar de Cognac), « Le Cercle », « N'éteins pas la lumière » et « Une putain d'histoire » ont fait de lui un auteur incontournable du polar français.

Ses romans sont traduits dans quatorze pays.



LION de Garth DAVIS

(d'après une histoire vraie)



Une incroyable histoire vraie : à 5 ans, Saroo se retrouve seul dans un train traversant l'Inde qui l'emmène malgré lui à des milliers de kilomètres de sa famille. Perdu, le petit garçon doit apprendre à survivre seul dans l'immense ville de Calcutta. Après des mois d'errance, il est recueilli dans un orphelinat et adopté par un couple d'Australiens. 25 ans plus tard, Saroo est devenu un véritable Australien, mais il pense toujours à sa famille en Inde. Armé de quelques rares souvenirs et d'une inébranlable détermination, il commence à parcourir des photos satellites sur Google Earth, dans l'espoir de reconnaître son village. Mais peut-on imaginer retrouver une simple famille dans un pays d'un milliard d'habitants ?

LA VEILLÉE BELLEDONNE 2017 A EU LIEU À RIOUPÉROUX



Dans le cadre de « **Belledonne et veillées** », projet culturel porté par l'Espace Belledonne, les communes d'Allemont, Vaujany, Livet-et-Gavet se sont une nouvelle fois regroupées pour proposer une soirée en trois temps :

- échanges autour du thème « les transports, locomotive du développement dans nos villages » ; le train qui reliait Grenoble à Bourg d'Oisans, les routes qui reliaient les villages et les hameaux de la vallée de l'Eau d'Olle, le transport par câble ont contribué au développement économique et humain de nos villages.
- Repas cosmopolite dont les saveurs rappelaient la diversité de la population de Livet-et-Gavet (antipasti et tapas, couscous, vodka, salade de fruits asiatiques).
- Spectacle mêlant humour, théâtre et musique interprété par Jocelyne Tournier et Michel Tabaran.



Les 130 spectateurs présents ont passé une super soirée.



**SKI CLUB OZ-ALLEMONT,
prêt pour une nouvelle saison...**



Les vacances sont finies... L'année scolaire a repris... Il est temps de penser à la prochaine saison de ski et de commencer à la préparer. Depuis le 9 septembre 2017, les entraînements ont recommencé.

Une douzaine d'enfants du club se retrouvent, encadrés par les entraîneurs, le samedi matin de 9h à 12h en extérieur ou en salle sur Allemont, Oz ou Vaujany en fonction de la météo. Les activités proposées sont diverses : roller,

renforcement musculaire, randonnée, VTT, jeux collectifs...

Afin de constituer des groupes équilibrés, une entente a été trouvée avec le ski club de Vaujany.



**Le 30 septembre 2017
a eu lieu l'assemblée générale.**

Le bureau ne change pas : Bernard LAFAY, Président ; Vincent KLEINGAERTNER, Trésorier et Florence COTTE-BARROT, Secrétaire. Le club compte à ce jour 30 licenciés et 5 « grands » qui préparent le BE ski (en entente avec le ski club de Vaujany). Ils seront entraînés par 3 moniteurs de l'ESF Oz-en-Oisans : Gregory GEOFFROY, Valentin DECARLIS et Ludovic MONTI.

LES ÉVÈNEMENTS À VENIR POUR LE CLUB...

- Samedi 2 décembre 2017 : Loto à Allemont.
- Samedi 9 décembre 2017 : Participation au Téléthon à Allemont.
- Mardi 13 février 2018 : Bal de Mardi gras avec l'ESF d'Oz-en-Oisans.
- Les mercredis des vacances scolaires : Vente de crêpes à Oz station sur le font de neige lors de la descente aux flambeaux des enfants.
- Week-end des 17 et 18 mars 2018 : Course les Etoiles d'Oz pour les U6-U8-U10 (enfants nés de 2013 à 2008).
- Le dimanche 25 mars 2018 : Parallèle pour les U12 (enfants nés en 2007 et 2006).
- Samedi 7 avril 2018 : Soirée repas concert à Allemont en partenariat avec l'association « Sports Loisirs ».
- Samedi 18 août 2018 : Concours de pétanque à Oz station.

Nous tenions aussi à féliciter Paul COLLOMB PATTON pour ses résultats des saisons précédentes. Il était aux portes de l'équipe de France et malheureusement une blessure lui fait mettre fin à cette carrière de ski.

Contact : skicluboz-allemont@hotmail.com



Vie Associative

AMICALE DES AGENTS ET ANCIENS AGENTS TERRITORIAUX



En complément des fêtes du pain du 14 juillet et du 15 août, l'Amicale a organisé ses traditionnels concours de pétanque qui ont connu, une nouvelle fois un véritable succès.

Le 14 juillet, au Four des Faures, 42 doublettes ont participé.

Le concours du 15 août qui s'est déroulé cette année au Parc des Tilleuls a attiré 35 doublettes.

Nous tenons à remercier les employés, les commerçants, la SPL Oz Vaujany, les collectivités territoriales et l'Office de Tourisme d'Allemond, pour les nombreux lots offerts qui ont fait la joie de tous les participants. **Merci pour votre participation et à l'année prochaine !**

LA RIVIETONNE

Début de la saison estivale en fanfare

Le samedi 17 juin dernier avec un concert offert par le « Big Band » de l'Ecole de Musique de Bourg d'Oisans, et une belle envolée de notes sous un superbe soleil couchant :

La Vogue 2017 les 29 et 30 juillet toujours très animée

Avec ses stands pour enfants et plus grands, la pétanque, tartes et pizzas, repas, casse-croûtes, et tombola ... a été un peu « cabossée » le dimanche par une violente tempête de grêle... toutefois la récolte de glaçons a été bonne !

La pétanque de fin d'été sous le soleil et un repas convivial autour du four les 26 et 27 août ont rapporté de la chaleur amicalement partagée par une trentaine de participants, bravo aux gagnants !



LE HOCKEY MINEUR EN PLEIN ESSOR CHEZ LES GRIZZLYS



Les Grizzlys de Vaujany prennent un nouveau départ à l'aube de cette saison 2017/2018 avec un effectif progressant chaque année avec des adhérents issus de l'Oisans et de la Romanche.

Notre promu entraîneur général, Stéphan Antonoff, a lancé un ambitieux projet de développement du hockey mineur à Vaujany, suivant 2 axes principaux.

Le premier, à vocation technique, consiste à améliorer l'accueil et la structure d'encadrement des jeunes du club. Ainsi, Stéphan a entamé un cursus de formation sur deux ans et demi jusqu'au Diplôme d'Etat. Il est garant du programme de développement du jeune joueur établi par la Fédération Française de Hockey-sur-Glace, et véhicule les bonnes pratiques auprès de son équipe de 7 entraîneurs engagés et passionnés.

Le deuxième axe du projet revêt quant à lui une composante liée à la communication. En effet, l'objectif à moyen terme est de développer progressivement la culture hockey à Vaujany et dans l'Oisans. Stéphan travaille en étroite collaboration avec le webmaster du club Fabien Graziani.

Dès le mois de juin, Stéphan a également organisé ou participé à plusieurs événements associatifs : kermesses d'Allemont et de Vaulnaveys-le-bas, journée portes ouvertes du club, vogue de Vaujany, forums des associations du Bourg d'Oisans et de Vizille. Les retombées ne se sont pas faites attendre, puisque le club compte déjà plus de 20 nouveaux jeunes dans ses rangs. Une cinquantaine d'enfants jouera cette saison dans 3 équipes régionales, en association avec l'Alpe d'Huez, avec environ 60 matchs et tournois. Les enfants, à partir de 4 ans sont acceptés au jardin de glace le dimanche matin pour apprendre les bases du patinage.



Enfin, Stéphan a commencé à tisser son réseau relationnel local (municipalités, offices de tourisme, groupes scolaires, sites internet) afin de promouvoir l'exposition et la visibilité du club dans un maximum de médias et de partenaires. Il pourra notamment s'appuyer sur la nouvelle équipe D2 des Grizzlys, qui a débuté son championnat samedi 23 septembre dernier à Marseille.

L'équipe D2, dénommée « Les Grizzlys de Vaujany », au-delà du défi sportif que représente ce championnat national de haut niveau deviendra l'emblème et la vitrine pour le développement de la « culture » du hockey à Vaujany et dans l'Oisans. Neuf matchs se dérouleront sur la glace de Vaujany

avec pour premier adversaire l'équipe de Toulouse Samedi 30 septembre à 19 heures.

Tout le bureau tient à remercier les municipalités de Vaujany et d'Allemont pour leur soutien financier et sportif, ainsi que les bénévoles, sans qui ce club ne pourrait exister.



Retrouvez toute l'actualité du club :

Site internet : <http://www.lesgrizzlys-devaujany.com>

Page Facebook :

<https://www.facebook.com/lesgrizzlys-devaujany2/>

EAU D'OLLE ACTIVITÉS

Au programme :

Arrivée du Père Noël : jeudi 28 décembre 2017 à 18h
Spectacle pour enfants suivi d'une distribution de menus cadeaux et d'un goûter « crêpes » ; marrons grillés et vin chaud pour les adultes - salle polyvalente.

Fête du boudin : dimanche 25 février 2018, parc des Tilleuls.





LES ARCHERS DE L'OISANS

Nous sommes nombreux étant petits à avoir réalisé des arcs à partir de branches de noisetiers mais rares sont ceux qui passent le pas et deviennent de véritables archers.

Qui n'a jamais rêvé de jouer « le Robin des Bois, Legolas ou Green Arrow ».

Cela est possible avec Les Archers de l'Oisans à Vaujany.

Aussi bien pratiqué en intérieur qu'en extérieur, le tir à l'arc est à la portée de tous.

Femme ou homme, de 7 à 107 ans, gaucher ou droitier, les arcs et les flèches n'attendent que vous.

Les différentes disciplines se pratiquent sur des blasons de quelques centimètres à plus d'un mètre vingt de diamètre.

Les cibles peuvent être placées à des distances variant de 5 à 70 mètres !

Elles sont la plupart du temps en papier mais dans certains cas, en mousse, en relief et à taille réelle.

On parle alors de cibles 3D. Elles représentent des animaux divers (ours, lièvres, dragons, ragondins...) et sont dispersées sur un parcours naturel.

Niveau équipement, il y en a pour tous les goûts :

- L'arc classique, utilisé en compétition, à l'entraînement ou en initiation. Il est évolutif et paramétrable à souhait selon la taille, la puissance ou la qualification de l'archer.

Vous pourrez l'apercevoir en FITA notamment, discipline olympique où Jean-Charles VALLADONT a obtenu une médaille d'argent aux jeux de Rio récemment.

- L'arc traditionnel, souvent en bois, est beaucoup plus simple et utilisé depuis des milliers d'années.

Les Egyptiens, les Romains, les Massai, les Chinois, les Mongols, les Anglais... ont tous utilisé cette arme par le passé et encore de nos jours. On trouve le long bow, arc long et en forme de « D » très prisé au Moyen-Age. Le « recurve », arc bien plus court et courbé utilisé dans les steppes d'Asie et notamment à cheval.

- L'arc à poulie ou compound très moderne permettant de repousser les limites du tir à l'arc. Les vitesses de flèches



en sortie de l'arc sont proches du 350 kms/h pour les plus rapides !

Un an après sa création, l'équipe dynamique du club de tir à l'arc de Vaujany reprend du service avec au moment de cette rédaction un effectif de 15 licenciés dont 5 nouveaux, grâce à la journée portes ouvertes organisée avec un « méchoui » en juin 2017. Cette journée a connu une grande réussite avec pour but de se faire connaître en initiant les novices à la pratique de ce sport physique et cérébral !

Un loto, innové en décembre 2016, a permis de remplir la salle des fêtes, peu habituée à accueillir les joueurs à cette époque. Les deux événements, précités, seront reconduits cette saison pour le plus grand plaisir des archers et de la population.

Le Club s'organise en investissant dans des cibles roulantes, grâce à l'aide de la municipalité, facilitant ainsi le déroulement des entraînements du jeudi soir et samedi matin dans la salle polyvalente de Vaujany. En décembre 2017, trois licenciés, déjà compétents, partiront faire un stage de deux jours, pour acquérir le diplôme d'assistant entraîneur, afin de valoriser et perfectionner les séances.

Un projet de championnat de France jeunes et scratch a été déposé auprès de la Fédération de Tir à l'Arc pour le mois de juillet 2018, réunissant environ 400 personnes sur 4 jours. La réponse arrivera avant la fin de l'année et des bénévoles seront sollicités pour cet événement.





CLASSE 58 ALLEMONT OZ - VAUJANY UNE ANNÉE SOMBRE

L'année 2017 n'a pas épargné l'Amicale de la Classe 58 avec le décès de 4 adhérents.

Tout d'abord : Régis LAFFAY, adhérent depuis de nombreuses années et participant aux réceptions et sorties que nous organisons ; Mimie GUENARD de la Pernière basse, épouse de Gérard, qui nous a quitté début août. Puis, la semaine suivante, Philippe MARTIN des Hautes-Alpes, très attaché à Allemont et à notre association. Enfin, Simone GRAND adhérente de notre association depuis longtemps. Nos pensées vont aux familles et aux proches.

Suite à notre assemblée générale du 1^{er} avril, nous avons reçu le 26 mai les nouveaux adhérents à l'Hôtel des Cimes à Vaujany. Une trentaine de participants ont pu déguster pour la dernière fois les moules, à la façon de Jacques et Carole partis pour une autre destination.

Le 12 septembre, 31 adhérents se sont retrouvés à Virieu sur Bourbre pour la visite de la distillerie, sirops et liqueurs BIGALLET : visite guidée de la fabrication et embouteillage des

différents et nombreux produits. Un délicieux repas attendait les participants à Saint Chef. De retour dans l'Oisans, les conscrits et leurs invités se sont félicités du choix de cette sortie « découverte ».

Une réunion préparatoire pour les participants à la croisière du 04 au 11 novembre a eu lieu le samedi 30 septembre à la salle Belledonne à 15 h. Cette réunion a été suivie d'une réunion du bureau pour la préparation de l'Assemblée Générale du 14 avril 2018, des 80 ans et des 40 ans de l'Association que le bureau souhaite festive : café, viennoiseries, repas spécial et après-midi dansant.

La cérémonie des vœux a été fixée au 06 janvier 2018.

Pour continuer la tradition, l'Amicale de la Classe 58 organisera la cérémonie des vœux à la Maison pour Tous, le 06 janvier 2018 à 15 heures autour de la galette des Rois agrémentée encore cette année par une mousse au chocolat confectionnée par Colette et Marcelle.

Photos : les participants à la sortie « BIGALLET ».

CANTORISSIUM, chœur d'hommes de l'Oisans CHANGE DE LIEU POUR SES RÉPÉTITIONS !

La Mairie du Bourg d'Oisans met à notre disposition une salle à l'école des Sables pour que nous puissions disposer d'un lieu pour répéter sereinement. Nous la remercions chaleureusement !

En effet, l'Ecole de Musique du Bourg, gérée par la Communauté de Communes, arrive à saturation et des problèmes de disponibilité de salles commencent à se présenter...

Alors, si vous aimez les polyphonies, les chants du monde, que vous soyez basse, ténor ou baryton, venez rejoindre notre chœur d'hommes pour partager en toute simplicité le plaisir de chanter.

Le CANTORISSIUM est un groupe amateur d'une vingtaine d'hommes qui existe depuis 14 ans.

Il a fait résonner de ses chants les vallées de l'Oisans. Il est aussi allé colporter la juste note au Pays Basque, en Auvergne, en Ardèche, en Bourgogne, dans le Jura, l'an dernier en Alsace, et jusqu'en Italie à Venise. Nous avons reçu début juillet le chœur féminin de Bourgogne, les « Murmur'Elles ».

Nous interprétons à quatre voix des chants traditionnels corses, basques, italiens, russes, africains, français.... Chacun de nos concerts, de nos déplacements, est un moment inoubliable de rencontre, souvent avec d'autres groupes, et de partage avec le public.

Des concerts sont annoncés, après ceux donnés à Chantelouve le 17 septembre et à l'église du Bourg avec le chœur du



Mercantour le 28 octobre : le 26 novembre à Vizille et le 08 décembre à Saint-Georges-de-Commiers.

Si cette présentation vous a donné envie de nous rejoindre, n'hésitez pas !

Poussez la porte de l'école des Sables du Bourg d'Oisans, le lundi entre 20h et 22h.

Nous vous accueillerons avec plaisir, que vous soyez musicien ou non, l'essentiel étant de chanter. Aucune formation musicale n'est exigée pour intégrer notre groupe.

Pour plus d'informations :

Yves Lerebours, Président

au 06 77 79 04 88 – lerechal@orange.fr

Roland Chanéac, chef de Chœur

au 07 89 90 30 96 – roland.chaneac@orange.fr

Site internet : cantorissium.choralia.fr

LE SKI NORDIQUE OISANS RECRUTE !

Après une saison 2016/2017 phare en termes de résultats avec 57 podiums dont 22 victoires sur les courses régionales, 6 podiums dont 3 victoires sur les courses nationales et un titre de champion de France des clubs en relais, le Ski Nordique Oisans est désormais tourné vers la saison 2017/2018.

Les activités et les entraînements s'enchaînent depuis le mois de mai pour les plus grands tandis que les plus jeunes ont repris à la rentrée de septembre. Il est cependant encore temps de s'inscrire au club !

Il reste des skis pour les enfants nés entre 2007 et 2010. Le club prête le matériel de skating et de classique (skis, chaussures, bâtons) jusqu'à la classe de 5^{ème} ! Au programme, du ski tous les samedis après-midi ainsi que 3 à 5 demi-journées supplémentaires pendant les vacances scolaires, des premières neiges de novembre aux derniers névés d'avril. Les enfants nés en 2007 qui le souhaitent peuvent également participer aux séances du mercredi.

Les enfants peuvent venir au club en mode « loisir » mais également en mode « compétition ».

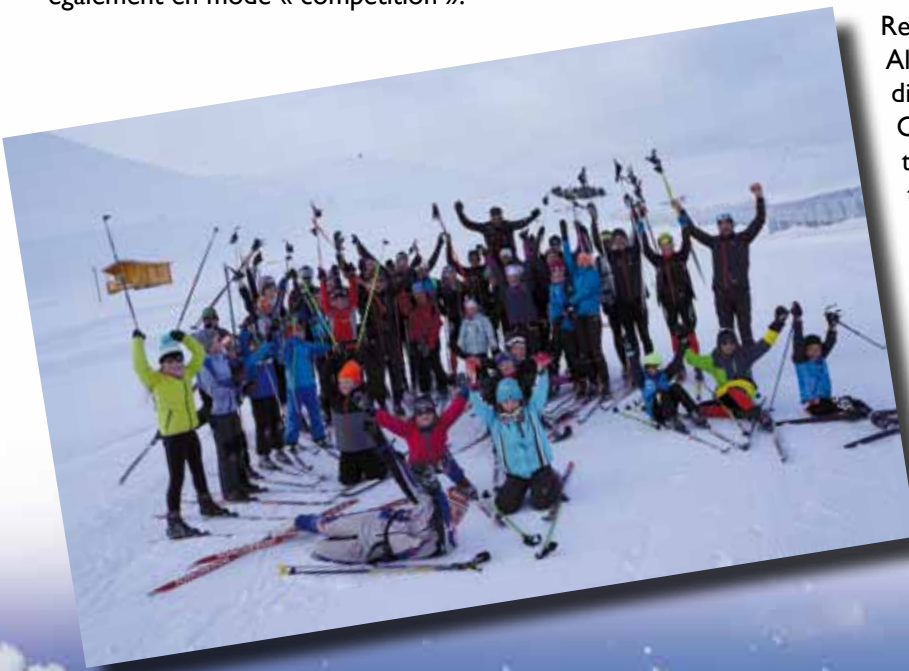


Avec la licence compétiteur, les courses régionales de biathlon (skating et tir à plomb à 10 mètres) et les courses régionales de ski de fond (skating et classique) sont ouvertes aux enfants nés en 2009 et avant.

L'encadrement est assuré par des moniteurs brevets d'état formés au club : Thibault Mondon (BEES 2^{ème} degré) et Florian Zilio (BEES 1^{er} degré) pour les groupes U12 à U20, Fabien Zilio (BEES 1^{er} degré) pour le groupe U8/U10.

Les adultes débrouillés, encadrés par Michel Lafay, sont aussi les bienvenus ! Au programme : du ski tous les samedis et des déplacements sur les plus beaux sites nordiques français quelques week-ends par an.

Rejoignez donc les Allemondins Aline, Mélissa, Alexandre, Aurélien et Louis montés sur des podiums régionaux ou encore Yan vainqueur en Coupe de France de ski de fond ! Et rejoignez tous les autres skieurs du club qui s'éclatent l'automne sur les chemins d'Allemont et l'hiver sur les pistes de Poutran et des lacs !





OISANS SOLIDAIRE

Le point sur l'accueil de demandeurs d'asile

Voici quelques nouvelles de la famille kosovare qui a été hébergée au printemps à Allemont. Elle habite à présent au Bourg d'Oisans, dans un appartement pris en charge par l'association Oisans Solidaire. Le plus jeune, Domenik, est entré au Collège en classe de 6^{ème}. L'ainé des garçons, Ergit, a intégré le Lycée André Argouges de Grenoble en classe de 2nde GPI0, adaptée pour les élèves allophones ; il devrait adhérer au Club de football du Bourg d'Oisans. Une fille, Festina, qui était en Allemagne, a rejoint sa famille en juillet, et devrait commencer un stage d'auxiliaire médicale. Elle a activement participé comme bénévole au Festival « Une dernière guinche » de Vaujany.

Cette famille, tant qu'elle a le statut de demandeur d'asile, n'a toujours pas le droit de travailler. Elle attend une proposition d'hébergement dans un foyer, dit CADA, pris en charge par l'État. Elle doit aussi pouvoir présenter sa demande de statut de réfugié à Paris auprès de l'OFPPA. Pendant cette période, sa situation reste précaire.

L'Association Oisans Solidaire, outre la famille kosovare, n'oublie pas les autres familles ou célibataires qu'elle a accueillis, et s'efforce de les soutenir dans leurs démarches administratives. Elle se prépare à accueillir une autre famille à Allemont.

L'Association est soutenue par les communes de : Allemont, Bourg d'Oisans, Les Deux Alpes-Venosc, St Barthélémy de Séchilienne et la Communauté de Communes de l'Oisans. Elle ne pourrait toutefois pas mener ses actions sans l'engagement de ses 45 membres, par leur cotisation et surtout leurs multiples actions concrètes.

La participation de nouveaux volontaires est la bienvenue. Ce peut être en matière d'hébergement (même provisoire), d'apprentissage du français ou de soutien scolaire, d'aide administrative, de soutien financier (même modeste), des moments relationnels ou d'insertion sociale (par exemple par un accueil dans une association), etc.

On peut s'adresser :

- **au président**, Michel Bonte, tél. : 04 76 11 01 95, michelbonte@orange.fr
- **à la secrétaire générale**, Marie-Thérèse Caucheteur, tél. : 06 82 40 44 85
- **à la trésorière**, Juliette Bouchout, 375 route du Villaret, 38114 Allemont, tél. : 09 50 54 61 75, juliettevirdard@yahoo.fr

VAUJANY ARTISTIQUE CLUB

La saison 2017/2018 a repris début décembre avec un effectif supplémentaire de jeunes entre 4 et 8 ans, grâce aux journées portes ouvertes organisées par le club. Les cours ont été divisés en trois groupes pour assurer une meilleure qualité de progression. Quinze patineurs seront présents aux 8 compétitions régionales dont une sur la patinoire de Vaujany les 24 et 25 mars 2018.

Une section « ballet-spectacle » a aussi été mise en place afin de pallier une carence ludique pour une dizaine de licenciés. Victoria, détentrice d'un Brevet d'Etat gère 4 assistants entraîneurs dans des ateliers thématiques en plus des chorégraphies créées pour les galas locaux ou internationaux.



SOU DES ÉCOLES

L'année scolaire s'est clôturée avec la kermesse ; petits et grands ont pu déguster des mets nouveaux (insectes grillés), assister à un spectacle de bulles, faire un tour de poney, sauter dans les châteaux gonflables et participer aux nombreux stands tenus par nos bénévoles avant de prendre part à la colour party qui fut un moment fort apprécié de tous.



Une nouvelle année a recommencé avec le traditionnel vide-grenier d'automne du 30 septembre dernier. En décembre prochain, le sou des écoles « Les Ardoisières » participera au Téléthon aux côtés d'autres associations et de l'école.

S'enchaîneront : le loto, les Mascarades avec Sports Loisirs, la chasse aux œufs avec le CCAS et pour finir la kermesse.

N'hésitez pas à venir vous investir à nos côtés dans une ambiance conviviale et à apporter de nouvelles idées... Que vous ayez beaucoup ou peu de temps : vous êtes les bienvenus !

RAPPEL DES DATES :

Le Téléthon le 9 décembre

Le loto le 20 janvier

Les Mascarades le 3 mars

La chasse aux œufs le 31 mars

La kermesse le 17 juin



FLAVEO

Depuis mi-septembre, les entraînements hebdomadaires habituels ont repris. Ils ont lieu chaque jeudi soir dès 19 h à la salle polyvalente d'Allémont, venez nombreux !

Pour information : 2 premières séances d'essais offertes !

Inscription annuelle fixée à 40€ pour un adhérent pratiquant à l'année (20 € la 1/2 saison) et à 2€ pour un bénévole qui souhaite nous apporter son soutien !

Notre association fêtera (déjà !!!) ses 10 ans en 2018 !!

Le premier rendez-vous pour fêter cet anniversaire :

les vendredi 05 et samedi 06 janvier 2018. Matches à 18h au pôle sports et loisirs de Vaujany, avec la participation des joueurs de l'OM Star Club. Messieurs Mouret, Asuar, Cyprien, Cubaynes, Xuereb et Germain ont déjà confirmé leur présence. Au programme de ce week-end : balades en montagne, patinoire, piscine, ski + matchs de gala vendredi et samedi soir.

La Présidente, **Stéphanie DUQUESNOY**.

<http://www.flaveo.sitew.com>

flaveo2008@hotmail.fr



Atelier Informatique Débutants

Vendredi 08 décembre 2017
de 9h30 à 12h00
ALLEMONT

Navigation sur les Sites Administratifs
Pôle Emploi
CAF
CPAM

Découverte de l'ordinateur
Création d'une Boîte mail

Uniquement sur inscription
Maison de services au public de l'Oisans
Tél. 04 76 80 02 66 / msap@ccoisans.fr

Le Bourg d'Oisans

Du lundi au jeudi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Le vendredi : de 8h30 à 12h

Avenue Aristide Briand
38520 LE BOURG D'OISANS
04.76.80.02.66.
msap@ccoisans.fr

Allemont

Du lundi au samedi : de 8h30 à 12h

- Le lundi : de 13h30 à 17h
- Le mercredi : de 13h30 à 17h

Bâtiment Roche Blanche
Route des Fonderies Royales
38114 ALLEMONT
04.76.80.53.28.
msapeaudolle@ccoisans.fr



Navettes Allemont → Bourg d'Oisans - Année 2017 / 2018

NAVETTES ALLEMONT => BOURG D'OISANS Année 2017 / 2018			
Mercredi après-midi		Samedi matin	
Dates : - 08 + 22 Novembre - 06 + 20 Décembre - 03 + 17 + 31 Janvier 2018 - 14 + 28 Février - 14 + 28 Mars - 11 + 25 Avril		Dates : - 04 + 18 Novembre - 02 + 16 + 30 Décembre - 13 + 27 Janvier 2018 - 10 + 24 Février - 10 + 24 Mars - 07 + 21 Avril	
Horaires	Arrêt	Horaires	Arrêt
Départ		Départ	
ALLER		ALLER	
13h15	Rivier d'Allemont	8h00	Rivier d'Allemont
13h35	Allemont Le Haut	8h20	Allemont Le Haut
13h45	La Pernière Haute - La Pharmacie - La Pernière Basse - Farnier	8h30	La Pernière Haute - La Pharmacie - La Pernière Basse - Farnier
14h05	Supermarché CASINO	8h50	Supermarché CASINO
RETOUR		RETOUR	
15h45	CASINO Bourg d'Oisans	10h00	CASINO Bourg d'Oisans
16h30	Office de Tourisme Bourg d'Oisans	11h20	Office de Tourisme Bourg d'Oisans

CONSTRUCTION DES ROUTES DU MOLLARD : ANNÉES 20 ET ANNÉES 30

Avant la construction des routes, les hameaux n'étaient desservis et reliés entre eux que par des sentiers muletiers. Essayons, ne serait-ce qu'un instant, de nous poser ces quelques questions :

- **Comment** ont pu être construits nos hameaux sachant qu'ils existaient bien avant la construction des routes ?
- **Comment** sont venus ces matériaux qui n'étaient pas fabriqués ou élaborés sur place ?
- **Comment** ont été livrés ces tonnes de tôles ou d'ardoise, ces longueurs de ferraille pour les voûtes des écuries, et tous les accessoires et outillage nécessaires à la construction, qu'il fallait remonter de la vallée ?

La réponse est simple : à dos de mulet, ou sur des traîneaux de fortune, voire même à dos d'homme.



On acheminait les matériaux autant que l'on pouvait par la route ou la piste avec les chevaux ou les mulets attelés aux charrettes ou aux chars.

Dès que la route s'arrêtait on déchargeait la charrette, on dételait les chevaux, ou les mulets, et on leur faisait faire plusieurs voyages de ces matériaux par les sentiers jusqu'au hameau. La charrette, elle, était placée généralement, dans une « remise » sorte de cabanon rudimentaire, construit en bord de route (il en reste encore un vestige sur la route du Rivier d'Allemont au-dessous du lieu-dit le Fournat du Mollard).



On m'a rapporté l'anecdote suivante : des fers IPN de 120mm, en longueurs de 6 ou 7 mètres nécessaires à la construction d'une voûte d'écurie avaient été transportés jusqu'au hameau du Mollard par le sentier, en particulier celui de la « croix » qui monte par endroits en lacets tellement serrés, que l'on se demande encore aujourd'hui comment ce transport a été possible !!! Et comment ces ferrailles sont arrivées jusqu'au hameau !!!

On imagine facilement ce que la construction de la première route du Mollard (celle en lacets au-dessous du hameau) a pu apporter comme satisfaction et facilité pour les habitants de ce hameau !!!

D'après ce que j'ai pu dénicher dans nos archives communales au sujet de cette première route : la décision de la construire a été prise en 1925. Nommée à l'époque « chemin vicinal N° 7 » entre le chemin de grande communication N° 43 (actuelle D526) et le « Fournat » du Mollard, elle fut construite entre 1927 et 1929. Beaucoup de parcelles furent impactées par le passage de la route, des jardins et des terres agricoles furent, malheureusement, coupés en deux mais cette route était devenue une nécessité publique, ces sacrifices étaient donc nécessaires.

Jusque dans les années 70/80 cette « route » n'était en fait qu'une « piste » empierrée. Ce n'est qu'à partir de ces années qu'elle fut « goudronnée ».



Dans les années 30, suite à des avalanches à répétition sur le ruisseau du Mollard, le pont du Mollard, situé sur l'actuelle route D 526 (à l'époque chemin vicinal n° 43) un peu avant le départ de la route actuelle du Clos de Vaujany, fut détruit. Une passerelle provisoire fut construite à la place, mais elle ne pouvait supporter que 1200 Kg, ce qui devait être dérisoire au vu des besoins de l'époque.

En attendant la reconstruction d'un nouveau vrai pont, il fut décidé, en urgence, une déviation par le Mollard. Mais, pour cela, il fallut construire un tronçon de route entre le Fournat et Articol. C'est qu'il s'agissait d'assurer la continuité de la route entre Grenoble et Saint-Jean-de-Maurienne d'une part, et d'éviter l'enclavement des hameaux d'Articol et du Rivier d'Allemont d'autre part.

Cette déviation a été utilisée pendant environ deux ans, le temps de reconstruire le nouveau pont. Elle a permis au hameau du Mollard d'avoir à disposition cette nouvelle route aujourd'hui privilégiée par les automobilistes.



CULLEN SKINK

Soupe de poisson écossaise



Pour varier le menu de vos soirées d'hiver

Recette

Cullen est un petit port de pêche sur la côte est de l'Ecosse ; « skink » est un mot dialectal (Scots) pour « soupe ».

Ce n'est point une recette d'ici, mais les amis du Rivier pour qui nous avons fait cette soupe en sont très contents car c'est une soupe réconfortante, nourrissante et goûteuse : comme on les aime à la montagne... Facile à réaliser même si bien sûr, en altitude, on ne peut pas compter sur les arrivages de poissons « frais débarqués à Marseille hier matin » ! Mais si vous tombez sur l'ingrédient principal de ce plat : aiglefin fumé (smoked haddock / finnan haddie), profitez-en bien !

Ingrédients : pour 4 personnes

- Pommes de terre, farineuses de préférence, épluchées et coupées en dés : 750 g
- Oignon, finement haché : 1
- Beurre : 50 g
- Lait entier : 120 cl
- Aiglefin fumé : 500 g
- Persil haché : 2 cuillerées à soupe + un peu pour garnir
- Sel et poivre noir fraîchement moulu



Préparation :

- Faire fondre le beurre dans une casserole ou cocotte.
- Ajouter l'oignon et faire cuire à feu doux 7 ou 8 minutes pour le ramollir sans le roussir.
- Verser le lait et porter à ébullition.
- Ajouter les pommes de terre en dés et laisser mijoter 20 minutes pour les rendre très molles.
- Ajouter le poisson fumé et laisser mijoter 3-4 minutes pour qu'il soit cuit et facile à émietter.
- Sortir soigneusement le poisson et le poser sur une assiette pour le laisser refroidir un petit peu.
- Écraser une partie des pommes de terre contre le bord de la casserole/cocotte avec une cuillère en bois pour épaissir un peu la soupe.
- Quand le poisson n'est plus trop chaud au toucher, l'émietter et enlever la peau et les arrêtes éventuelles.
- Remettre le poisson dans la casserole, ajouter en remuant, persil, sel et poivre.
- Servir garnie d'un peu de persil haché.

Avant la dégustation, pourquoi pas « a wee dram », un petit whisky ? **« Slainte » et bon appétit !**
« Santé » en Gaélique

Meilleurs
Vœux
2018

RENSEIGNEMENTS DIVERS

Mairie d'Allemont :

M. Le Maire reçoit sur rendez-vous.

Heures d'ouverture au public :

Le lundi et le mercredi : de 9h à 12h et de 14h à 17h

Le mardi et le jeudi : de 9h à 12h - **Fermé les après-midis**

Le vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 16h

Le samedi matin : de 8h30 à 11h30.

Tél : 04.76.80.70.30. / Fax : 04.76.80.76.47.

Courriel : mairie@allemont.fr

Portable de l' élu de permanence : 06.73.77.07.49.

Assistante sociale : sur rdv au 04.76.80.03.48.

Déchetterie :

Ouvertures : le mercredi de 14h à 17h,

le samedi de 8h à 12h et de 14h à 17h,

le dimanche de 8h à 12h.

Ramassage des objets encombrants :

Dernier jeudi de chaque mois (*sur inscription préalable en Mairie*).

Services techniques : 04.76.80.73.12.

Bibliothèque : 04.76.80.77.19.

Ecole élémentaire : 04.76.80.50.64.

Ecole maternelle : 04.76.80.70.72.

Piscine : 04.76.80.70.40.

Régie électrique : 04.76.71.40.92.

Urgence / Dépannage : 04.76.71.42.38.

Urgence Eau (*hors ouverture Mairie*) : 06.73.77.07.49.

Camping Municipal : 04.76.80.76.88.

Salle Polyvalente et tennis : 04.76.80.73.66.

Base Nautique : 04.76.80.76.11.

Office de Tourisme : 04.76.80.71.60.

Foyer de ski de fond : 04.76.79.81.13.

A.D.M.R. : 04.76.11.06.39.

La Cure : 04.76.80.71.65. / 06.33.76.47.04.

Agence Postale : 04.76.80.53.28.

Hydrelec : 04.76.80.78.00.

Cabinet Médical : 04.76.80.68.81.

Urgence : 15

Pharmacie Christophe Béra : 04.76.80.78.64.

Kinésithérapeutes : 04.76.79.81.63.

Cabinet infirmiers :

=> S. Demongeot / S. Tisserand / V. Gayraud : 04.76.79.84.39.

=> S. Le Quang / S. Pouplet : 04.76.80.51.21.

Gendarmerie : 04.76.80.00.17.

Pompiers : 18

(à partir d'un portable) 112

Accès Alpe Oisans Taxi : 06.30.32.74.75.

Alp'Taxi Esposito : 06.74.53.13.56. / 06.71.91.09.00.

Taxis Sert-Marc : 06.87.41.99.96.

Garage Scarpa : 04.76.80.70.16.

OPAC Echirrolles : 04.76.22.07.48.

Maison du Conseil Départemental (*de Bourg d'Oisans*) : 04.76.80.03.48.

SACO : 04.76.11.20.45.

Communauté de Communes de l'Oisans : 04.76.11.01.09.

Alain Giniès,

*Maire de la commune d'Allemont
et son Conseil Municipal,*

*vous invitent à participer
à la cérémonie des vœux du Maire
qui aura lieu
le Vendredi 05 Janvier 2018
à la salle polyvalente, à 19h 30.*

*Cette cérémonie sera suivie
d'un apéritif dinatoire.*